



PROGRAMME BOURSE D'ÉTUDE

PROGRAMME BOURSE D'ÉTUDE

**Le programme de bourses d'étude Jacques Chevalier
est administré par
Association Canadian des entrepreneurs en couverture (ACEC)**

Nous sommes heureux de vous présenter le programme de bourses d'études Jacques Chevalier de l'ACEC qui vise à encourager nos entrepreneurs et de soutenir leur employés, conjoint, partenaire ou enfants dans la poursuite d'études supérieures. La valeur de cette bourse d'étude est de **2000 \$**.

Le programme de bourses Jacques Chevalier de l'ACEC vise à élargir les possibilités pour les étudiants les plus méritants et à les aider à atteindre leurs objectifs scolaires et de vie. Le programme et son processus de sélection sont administrés par l'ACEC.

Vous trouverez ci-joint des renseignements sur le Programme de bourses d'études Jacques Chevalier et des réponses à certaines questions de base.

Les demandes pour le Programme de bourses d'études Jacques Chevalier sont disponibles en communiquant avec le bureau de l'ACEC au (613) 232-6724 ou sur le site Web de l'ACEC au www.roofingcanada.com ou en nous envoyant un courriel à crca@roofingcanada.com. Les demandes dûment remplies doivent être reçues au plus tard le **1er novembre de chaque année**.

Sincèrement,



Jim Facette
Directeur général

PROGRAMME DE BOURSES JACQUES CHEVALIER

Prix

Chaque année une bourse d'étude supérieure est offerte.

Qualifications des candidats

Les candidats doivent avoir terminé leur école secondaire et être inscrits à un programme d'études dans un collège, cégep ou université dans l'année que le prix est donné. Ils peuvent faire application même s'ils détiennent d'autres bourses ou prix.

Les candidats doivent transmettre leurs résultats académiques à l'ACEC avant le **1er novembre** de chaque année. La décision du Comité de sélection sera basée sur les notes académiques des étudiants et des lettres de référence.

Valeur du prix

La valeur de ce prix est de **2,000.00\$**.

Durée du prix

Ce prix est en vigueur pour une période d'un an. Les candidats peuvent représenter une application l'année suivante.

Obligations du gagnant

Le gagnant doit avoir déjà commencé la première année de son programme d'études collégiales, de cégep ou universitaires ou cours de la même année ; il doit maintenir une présence à temps plein au programme choisi toute l'année. Après la sélection, le gagnant doit soumettre à l'ACEC une confirmation d'admission à l'établissement concerné.



Méthode de paiement

Le paiement de la bourse sera effectué avant le **31 décembre** de chaque année.

Date de fermeture

Tel que mentionné plus tôt, les applications pour l'obtention de la bourse doivent être reçues au bureau de l'ACEC avant le **1er novembre** de chaque année.

RÉPONSES AUX QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES

1. Qui peut présenter une demande de bourse?

Le concours pour la bourse est ouvert à tout employé permanent d'un **membre actif** de l'ACEC ayant deux ans ou plus de service. Il est également ouvert à tout fils, fille ou pupille légale d'un employé permanent.

2. Comment la bourse est-elle attribuée?

La sélection du gagnant est faite par un comité de représentants de l'industrie respectés choisis par l'ACEC qui évaluera le rendement scolaire, les besoins, la personnalité, les réalisations et les qualités de leadership.

3. Un candidat à une bourse peut-il présenter une demande d'études dans un collège, cégep, ou une université?

Oui, le prix peut être obtenu dans n'importe quel collège, cégep, ou université du Canada.

4. Combien de bourses sont offertes et à quelle valeur?

Actuellement, une (1) bourse d'une valeur de **2000 \$** canadiens est offerte.

5. Comment un étudiant peut-il obtenir les formulaires de demande nécessaires?

Les formulaires de demande sont disponibles auprès de :

- Contactez l'ACEC au 613-232-6724
- Envoyer votre demande par courriel à : crca@roofingcanada.com
- Visiter : <https://roofingcanada.com/fr/profil-de-lacec/prix/bourse-detudes-jacques-chevalier/>